

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

VILLE DE QUIMPER - DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



Fourniture et livraison d'une pergola (jardin de la retraite) – SINALLAGMA – 10 460,00 € HT

N° DEC.2025.05.151.ACVTE

### LA MAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 4 en date du 22 juillet 2020 donnant délégation à madame la maire de Quimper ;

Vu le budget de la ville, compte : 024-21848-74007;

Considérant la justification de non mise en concurrence ;

Sur proposition du directeur général des services ;

#### DECIDE :

##### **Article 1<sup>er</sup> : Objet et attributaire du marché**

La ville de Quimper conclura un marché avec l'entreprise SINALLAGMA sise 519, La Boulais Telhouët, 35380 PAIMPONT, pour la fourniture et livraison d'une pergola (jardin de la retraite).

##### **Article 2 : Prix du marché**

Le marché sera conclu pour un montant de 10 460,00 € HT.

**Article dernier : Exécution**

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Quimper sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision prise par délégation du conseil municipal.

Fait à Quimper, le 19 mai 2025

La maire,  
Isabelle ASSIH

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

Compte tenu de :

- la transmission au contrôle de légalité le : 23/05/2025  
(AR du 23/05/2025 ID: 029-212902324-20250519-DC1923H1-AR)
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/05/2025

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*